



Reconnaissance AEAI N° 27424

Titulaire
Rigips AG
Täfernstrasse 11b
5405 Baden-Dättwil
Schweiz

Fabricant
Rigips AG
5405 Baden-Dättwil
Schweiz

Groupe 204 - Parois intérieures, non portantes

Produit RIGIPS METALLSTÄNDERWAND CW50/100

Description Paroi à montants métalliques avec plaques en laine minérale ISORESIST PIANO PLUS P (40mm, 20kg/m³), recouvertes des deux côtés de plaques HABITO (2x12,5mm, 980kg/m³), E=100mm

Utilisation EI 120–RF1
Htest=3000mm
Raccord vertical/horizontal: pm
Utilisation voir pages suivantes

Documentation VKF ZIP AG, Bern: RE '108 2016 02' (15.09.2016), Expertise '108 2016 11' (31.05.2016); EMPA, Dübendorf: Renseignement technique '5214 000 090/120' (24.09.2013); MPA, Braunschweig: Courrier '1102/788/20' (24.06.2020), Rapport d'expertise '1102/788/20, Anhang A' (24.06.2020)

Conditions d'essai EN 1363-1, EN 1364-1

Appréciation Classe de résistance au feu EI 120

Durée de validité 31.12.2027
Date d'édition 31.07.2023
Remplace l'attestation du 07.11.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:2015, chapitre 13.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes, du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.

- Diminution de la hauteur;
- Augmentation de l'épaisseur du mur;
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs;
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur;
- Diminution de l'espacement des montants;
- Diminution des entraxes des fixations.

EXTENSION EN LARGEUR

Pour les éléments d'essai soumis à l'essai sans construction support, il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été soumis à l'essai avec une largeur nominale minimale de 3 m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: Bmax= illimitée

EXTENSION EN HAUTEUR

Lorsque la hauteur des constructions était de 3m au minimum lors de l'essai, il est permis de l'augmenter jusqu'à 4m dans les conditions suivantes :

- si le déplacement latéral maximal de l'élément d'essai n'a pas dépassé 100mm ;
 - les jeux d'expansion sont augmentés proportionnellement.
- Extension en hauteur selon l'extension du domaine d'application

CONSTRUCTIONS SUPPORT

Constructions support normalisées

Pour les éléments d'essai soumis à l'essai dans le cadre d'essai, sans aucune construction support, le résultat est applicable à des constructions support rigides haute densité ayant au moins la même résistance au feu que l'élément d'essai.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachten VKF ZIP Bern n° 108 2016 11 du 31.05.2016:

- Variantes plaques d'isolation thermique:

RIGIPS RIF mit RD=40 kg/m³

Technische Auskunft EMPA Dübendorf n° 5214 000 090/120 du 24.09.2013:

- Variantes plaques d'isolation thermique:

RIGIPS 42/40
RIGIPS RIF 40, RIF 40/42
ORSIL UNI
ISOVER UNI
ISOVER AKU

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachtliche Stellungnahme MPA Braunschweig n° 1102/788/20, Anhang A du 24.06.2020

Hauteurs maximales de parois en fonction de l'espacement des montants et des profilés d'acier

Désignation	Profondeur des montants	Espacement des montants	Hmax parois
	mm	mm	m
CW	50	625	4.80
CW	50	417	5.50
CW	50	312.5	5.85
CW	75	625	7.30
CW	75	417	7.90
CW	75	312.5	8.25
CW	100	625	9.35
CW	100	417	9.75
CW	100	312.5	10.05
CW	125	625	10.85
CW	125	417	11.25
CW	125	312.5	11.55
CW	150	625	12.00
CW	150	417	12.00
CW	150	312.5	12.00